

# **Politiques sur les risques en matière de durabilité dans les processus d'investissement et le conseil en investissement**

Informations SFDR – Article 3

Depuis 2018, l'investissement responsable est un axe de développement pour Portzamparc Gestion qui s'engage à intégrer les dimensions **Environnementales, Sociales et de Gouvernance** (ESG) dans sa sélection de valeurs.

Nous prenons en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sur l'ensemble de notre gamme OPCVM et mandats. Selon nous, l'intégration de ces critères ESG dans le choix des entreprises dans lesquelles nous investissons offre l'opportunité de générer de la valeur financière pour nos clients sur le long terme et d'analyser les risques financiers, opérationnels et de réputation.

## Risques de durabilité dans les processus

Pour répondre à l'exigence de transparence sur les politiques liées aux risques de durabilité Portzamparc Gestion met à disposition sur la page dédiée de son site internet [« Notre engagement responsable »](#) les éléments ci-dessous :

- La formalisation de sa [politique d'investisseur responsable](#),
- Le rapport d'évaluation [PRI 2023](#),
- La [politique de vote](#) et d'engagement actionnarial.

En complément, Portzamparc Gestion a mis en place une section dédiée au respect de [la réglementation SFDR](#) sur la page « Engagement Responsable » de son site internet.

Dans un souci de transparence globale et de gestion des risques de durabilité, Portzamparc Gestion détaille dans le Code de Transparence, disponible sur la page dédiée de son site internet :

- Sa politique d'exclusion,
- Sa politique de gestion des controverses.

## Risques associés au changement climatique & risques liés à la biodiversité

Les risques liés au changement climatique et à la biodiversité sont actuellement appréhendés via les politiques sectorielles détaillées dans le document [« Conduite Responsable des Entreprises »](#) mis à disposition le site internet de BNP Paribas Asset Management.

Nos politiques sectorielles et la mise en œuvre de nos directives sont régulièrement revues. Ce processus comprend des recommandations pour des secteurs spécifiques. Ci-dessous les secteurs pour lesquels des exigences minimales sont requises avant tout investissement :

- L'huile de palme, la pâte à papier et l'agriculture. C'est au travers de ces trois politiques que nous adressons notamment la problématique de la déforestation.
- Les secteurs du pétrole et gaz non-conventionnels
- L'extraction minière
- Le secteur de l'énergie nucléaire
- Le secteur de la défense (excluant ainsi les armes controversées telles que mines antipersonnel, armes à sous-munitions ou nucléaires)

# AVERTISSEMENT

Portzamparc Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 97077, constituée sous forme de société anonyme, ayant son siège social au 10 rue Meuris 44100 Nantes, France, RCS Paris 326 991 163, et son site web : [www.portzamparcgestion.fr](http://www.portzamparcgestion.fr)

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) des instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question. Cette documentation est disponible sur le site web.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur [www.portzamparcgestion.fr](http://www.portzamparcgestion.fr)

